

M. Johnson, a une liste complète des quantités projetées pour l'expédition de tous les chargements.

LES PÊCHERIES

NOUVELLE-ÉCOSSE—PRÉTENDUS DOMMAGES À L'ÉQUIPEMENT DES PETITS CHALUTIERS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H.-J. Robichaud (Gloucester): Je désire poser une question au ministre des Pêcheries. Je regrette que ce renseignement ne me soit parvenu il y a quelques instants seulement, ce qui fait que je n'ai pu l'en prévenir. Le 11 mai le ministre a répondu à l'honorable député de Cap-Breton-Nord et Victoria (M. Muir) qui lui avait posé une question concernant la perte de chaluts causée, disait-on, par l'activité de dragueurs. Puis-je demander au ministre s'il sait que l'équipement de petits chalutiers a été gravement endommagé dernièrement par de gros chalutiers étrangers exerçant leur activité le long des rives du Cap-Breton? Qu'est-ce que le ministère fait, si tant est qu'il fasse quelque chose, pour protéger les chaluts et l'équipement des petits chalutiers?

L'hon. J. A. MacLean (ministre des Pêcheries): Monsieur l'Orateur, tout ce que je peux dire, c'est qu'il n'y a aucune preuve que des chalutiers étrangers viennent exercer leur activité à l'intérieur de la limite de trois milles des côtes du Cap-Breton. Il est évident que le droit international, dans son état actuel, ne nous donne aucune autorité sur les chalutiers étrangers évoluant en dehors des eaux territoriales. Quant aux petits chalutiers autorisés à pêcher dans les eaux territoriales, leur difficulté a fait l'objet d'un examen minutieux et nous tentons d'y remédier.

M. Robichaud: J'ai une question supplémentaire. Le ministre est-il au courant que des chalutiers étrangers entravent l'activité des petits chalutiers dans la zone qui s'étend de trois à 10 milles des côtes?

L'hon. M. MacLean: Aucune nouvelle de ce genre ne m'a encore été signalée. J'étudierai cette affaire.

LES NATIONS UNIES

CONFÉRENCE SUR LA QUESTION DES RÉFUGIÉS —INTERPELLATION RELATIVE À LA PARTICIPATION DU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Le Canada a-t-il participé à la conférence des Nations Unies sur la question des réfugiés, qui vient de prendre fin à New-York? Dans le cas de

l'affirmative, le Canada a-t-il consenti à fournir son aide pour résoudre ce problème angoissant?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Le Canada a appuyé l'an dernier, à la treizième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, la résolution qui instituait l'année internationale des réfugiés. Depuis lors, à diverses réunions internationales portant sur le problème des réfugiés, le Canada s'est déclaré en faveur du principe de l'année internationale des réfugiés.

Quant à la seconde question, le Canada se place à l'avant-garde en aidant la cause des réfugiés et en essayant de trouver des solutions durables aux problèmes des réfugiés. L'honorable député apprendra avec satisfaction, je pense, que cette année le Canada a porté de \$200,000 à \$290,000 sa contribution au haut commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Cet argent aidera le haut commissaire à vider quelques-uns des camps de réfugiés qui existent en Europe depuis la fin de la seconde Guerre mondiale. Le Canada s'est engagé à verser \$500,000 en espèces pour les réfugiés de Palestine et à faire en outre un don d'un million et demi de dollars en farine de blé canadien en vue d'aider l'organisme à remplir la tâche difficile de nourrir les réfugiés qui lui sont confiés. Nous avons aussi versé récemment \$60,000 au titre du programme relatif à l'Extrême-Orient en vue de sortir de la Chine continentale les réfugiés européens pour les établir outre-mer.

Cela répond, je pense, à la question de l'honorable député.

LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides sous la présidence de M. Rea.

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Administration générale—

163. Administration centrale, y compris subventions selon le détail des affectations et dépenses relatives aux Conférences internationales du Travail, \$1,105,745.

M. Howard: Monsieur le président, dans le cadre de ce crédit je crois que je puis librement poser certaines questions au ministre. Elles ont trait à la participation du Canada à l'Organisation internationale du Travail et à la façon dont le Canada envisage ou songe à envisager certaines des conventions adoptées par cette Organisation en conférence.

Je veux parler en particulier d'une convention que le Canada n'a pas encore ratifiée je crois. J'ai communiqué avec le ministre par téléphone à ce sujet. Je reconnais que cela s'est passé très peu de temps avant l'ouverture de la séance cet après-midi et le